

Qu'est-ce que le handicap ?



**LE HANDICAP NE S'ARRÊTE
PAS AU FAUTEUIL ROULANT**

Le handicap ne s'arrête pas au fauteuil roulant !

Seulement 2% des personnes en situation de handicap sont en fauteuil roulant. Autant dire que la notion de handicap recouvre une très grande diversité de situations.

Qu'il s'agisse de maladies invalidantes, de handicaps psychiques, mentaux, moteurs ou sensoriels, la situation de handicap est la conséquence d'une incapacité face à un environnement inadapté.

Contrairement aux idées reçues, 85% des handicaps surviennent à l'âge adulte. Nous pouvons donc tous y être confrontés, de façon ponctuelle ou permanente.

La loi 11 février 2005, une nouvelle définition du handicap :

« **Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne** en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant. »

80% des handicaps sont invisibles

Maux de dos, asthme, diabète, cancer, bipolarité, troubles de l'audition... loin du stéréotype du fauteuil, il peut parfois être difficile de faire valoir son handicap auprès de ses collègues lorsque celui-ci ne se voit pas.

Pourtant, l'acceptation de son propre handicap est déjà une étape difficile et douloureuse.

La parole, l'écoute et la bienveillance de l'entourage professionnel joueront un rôle très important dans ce processus et permettront à la personne concernée d'accepter la situation et de s'adapter progressivement.

Pour toute question relative au handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous écouter, vous informer et vous accompagner.

Direction des Ressources Humaines et des Formations

actions.handicap@chu-rouen.fr

02 32 88 67 88

Service social du personnel

drhssp@chu-rouen.fr

02 32 88 87 64

Médecine du travail

metrse@chu-rouen.fr

02 32 88 80 41